#10 NOVEMBRE

Pôlénergie

La Newsletter

@POLENERGIE

POLENERGIE.ORG

BOIS-ÉNERGIE : DIVISION PAR DEUX DES COÛTS DE CHAUFFAGE EN CHAMPAGNE PICARDE



MEDEI : quelles compétences pour une industrie décarbonée ? 03

Briqueteries du Nord : le gaz vert au service de la brique bas carbone et locale 06

Cleantech Open France 2026 : Pôlénergie au coeur de l'innovation ! 08

NOUVEAUX ADHÉRENTS

SOLAIRE XP

FICHTNER MANAGEMENT CONSULTING









MEDEI : quelles compétences pour une industrie décarbonée ? 03

Bois-énergie : division par deux des coûts de chauffage en Champagne Picarde 04

Briqueteries du Nord : le gaz vert au service de la brique bas carbone et locale 06

Décarbonation des bâtiments :
entre ambitions du gaz renouvelable et économies immédiates 07

Cleantech Open France 2026 : Pôlénergie au coeur de l'innovation ! 08

Appel à projets et opportunités 10

NOUVEAUX ADHÉRENTS

SOLAIRE XP
Basée à Lille, l'entreprise SOLAIRE XP conçoit et déploie dans les Hauts-de-France des solutions photovoltaïques complètes à destination des professionnels de la région.

FICHTNER MANAGEMENT CONSULTING
Implanté en Allemagne et actif à l'international, Fichtner Management Consulting accompagne les entreprises du secteur de l'énergie et des ressources avec des services de conseil stratégique.

AGENDA

NOVEMBRE

18 **WEBINAIRE - ÉLECTRIFICATION INDUSTRIELLE AVEC RTE ET ENEDIS**

En présence de RTE et Enedis, découvrez les étapes clés pour sécuriser et réussir l'électrification de votre site industriel lors de notre webinaire.

> Inscription

19 **COLLOQUE TRANSFRONTALIER HAUTS-DE-FRANCE / WALLONIE**

Regards croisés sur quatre enjeux industriels ancrés dans la transition énergétique en Hauts-de-France et Wallonie : CCUS, Hydrogène naturel, biométhane et gaz de mine.

Pour vous inscrire, contactez-nous via l'adresse contact@polenergie.org.

19 **SEMAINE DE L'INDUSTRIE SUR LE THÈME DE LA MOBILITÉ**

Participez à la journée B2B organisée par IMT Nord Europe, Pôlénergie et leurs partenaires pour rencontrer des experts et accélérer vos projets d'innovation.

> Inscription

25 **SALON PREVENTIA HAUTS-DE-FRANCE**

Lors du salon Préventia Hauts-de-France, rencontrez les experts qui vous aideront à sécuriser et anticiper les risques pour votre entreprise.

> Inscription

DÉCEMBRE

01 **WEBINAIRE - L'IMPACT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR L'EMPLOI**

Comment anticiper les impacts de la transition énergétique sur vos métiers ? Découvrez nos clés concrètes lors de ce webinaire en partenariat avec Terra Academia et Kohérence.

> Inscription

MEDEI : QUELLES COMPÉTENCES POUR UNE INDUSTRIE DÉCARBONÉE ?



La décarbonation industrielle est associée à l'émergence de nouvelles technologies et entraîne de ce fait une question centrale : quelles compétences faut-il développer pour permettre aux femmes et aux hommes de l'industrie de les concevoir, les déployer, les exploiter et les piloter ?

C'est l'une des problématiques au cœur du projet **MEDEI : Métiers et Expertises pour la Décarbonation de l'Énergie et de l'Industrie**.

L'analyse des référentiels métiers et des premiers diagnostics montre une réalité importante : **la décarbonation ne signifie pas nécessairement la création de nouveaux métiers**. Elle transforme d'abord les métiers existants en leur ajoutant de nouvelles compétences et en rapprochant des expertises jusqu'ici souvent séparées.

De nouveaux métiers… mais surtout de nouvelles compétences

Un ingénieur procédé reste un ingénieur procédé, mais doit désormais **intégrer les contraintes énergétiques et carbone dans ses choix**. Un professionnel de la maintenance doit pouvoir **intervenir sur de nouvelles architectures énergétiques**…

Le rapport COMED apporte un enseignement intéressant : sur les 178 compétences clés identifiées pour les métiers des énergies décarbonées, 100 sont communes à plusieurs filières. Cela confirme l'existence d'**un socle de compétences transversales**, autour notamment de l'énergie, des procédés, de l'électricité, des matériaux ou encore du numérique.

Pour MEDEI, **cela ouvre la voie à la formation de combinaisons de compétences**, auxquelles peuvent ensuite s'ajouter des spécialisations selon les métiers et les secteurs.

Passer de la sensibilisation à la capacité d'agir

Les échanges avec les professionnels confirment qu'il faut aller plus loin qu'une simple acculturation aux enjeux de la décarbonation. **Chacun doit pouvoir comprendre les enjeux qui concernent son activité et agir à son niveau**.

Cela suppose de construire plusieurs niveaux de compétences :

- **Comprendre les enjeux** énergie-carbone et les transformations industrielles ;
- **Analyser une activité**, un procédé ou une situation industrielle ;
- **Mobiliser des outils** : efficacité énergétique, ACV, écoconception, analyse de données… ;
- **Évaluer et comparer** différentes solutions ;
- **Arbitrer et décider**, en tenant compte des impacts, des coûts, des contraintes techniques, réglementaires et du calendrier.

L'objectif est ainsi de **passer progressivement de la sensibilisation à la maîtrise ainsi qu'à la capacité de décision**, tout en développant son esprit critique.

Des compétences à construire à l'interface des disciplines

La décarbonation fonctionne par projets mobilisant plusieurs corps de métiers. Électrifier un procédé industriel ne relève pas uniquement de l'électrotechnique : il faut également **comprendre le procédé, les contraintes** de production, **la sécurité, les infrastructures énergétiques et les conséquences** économiques.

Cette nécessité de croiser les expertises fait émerger des compétences d'interface, à la croisée de l'ingénierie, des données, de l'environnement et du management industriel, et les besoins varient également selon les profils.

MEDEI doit donc contribuer à construire une lecture différenciée des besoins :



Former au plus près de la réalité industrielle

Pour être réellement opérationnelles, les compétences doivent pouvoir être développées à partir de cas industriels concrets : les interventions de professionnels et les retours d'expérience sont nécessaires pour **faire le lien entre les connaissances acquises et leur mise en œuvre pratique**.

Cette approche est d'autant plus importante que les besoins évoluent rapidement. Les formations doivent pouvoir intégrer les transformations liées à l'IA et aux données, les nouveaux matériaux, la circularité, la résilience industrielle, les enjeux de souveraineté, ainsi que les évolutions réglementaires et financières.

La formation continue joue ici un rôle déterminant : formations courtes, micro-certifications, parcours sur mesure et dispositifs de reconversion doivent permettre d'accompagner rapidement les salariés déjà en poste.

Construire une cartographie des compétences avec les industriels

La prochaine étape de MEDEI consiste donc à confronter cette première analyse aux réalités des entreprises et aux trajectoires des différents secteurs industriels.

L'enjeu sera d'identifier :

quelles compétences développer, pour quels métiers, à quels niveaux de maîtrise et selon quelles modalités de formation ?

Cette cartographie devra distinguer les compétences déjà présentes dans l'industrie, celles qui doivent être renforcées, celles qui émergent et celles qui permettent de faire le lien entre plusieurs disciplines. **Elle devra également valoriser les compétences transversales** : analyse, esprit critique, résolution de problèmes, innovation, conduite de projet, veille technologique et prospective.

Cette démarche devra enfin être menée avec les professionnels afin d'identifier les compétences incontournables, confronter les contenus de formation aux besoins du terrain et intégrer les retours d'expérience.

Et maintenant, parlons-en !

Nous recherchons des retours d'expérience, des besoins, des problématiques concrètes ou encore des compétences qui vous manquent aujourd'hui.

L'objectif : construire l'étude avec les industriels, à partir de leurs réalités de terrain. Recrutements à venir, évolution des métiers, formation des équipes, reconversion… vos retours nous permettront d'identifier les compétences réellement nécessaires et d'adapter les travaux de MEDEI en conséquence.

Nous ne cherchons pas à produire un référentiel générique, mais à construire **un travail utile et directement connecté aux besoins des entreprises**.

Vous avez un besoin, une problématique ou simplement envie d'échanger sur le sujet ? Contactez Pôlénergie via l'adresse suivante : charlotte.sagot@polenergie.org.

Les enjeux que vous exprimez aujourd'hui contribueront à **définir les compétences et les profils dont l'industrie aura besoin demain**.

Ce travail bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-25-CMAS-0009.

BOIS-ÉNERGIE : DIVISION PAR DEUX DES COÛTS DE CHAUFFAGE EN CHAMPAGNE PICARDE



Intérieur de la chaufferie collective biomasse

Face aux fluctuations des prix du gaz et du fioul, la Communauté de communes de la Champagne Picarde a fait le choix de la souveraineté énergétique en produisant sa chaleur avec du bois local.

Résultat : **une facture de chauffage divisée par deux** dès le premier hiver et un budget préservé face à la volatilité des marchés.

Ce qu'il faut retenir :

- **Moins 50% sur la facture** de chauffage, dès la première saison ;
- **70% de l'investissement couvert** par les subventions ;
- **11 ans de retour sur investissement** initial (calculé avant 2026) ;
- **Moins de 5 ans d'amortissement estimé face aux prix actuels du fioul.**

Un objectif : sécuriser le budget énergétique des bâtiments publics

Depuis 2022, **la hausse des coûts énergétiques pèse lourdement** sur la gestion des collectivités et des entreprises. En 2024, **les élus de la Champagne Picarde ont souhaité reprendre le contrôle** de leurs dépenses en s'appuyant sur les ressources renouvelables du territoire.

Le premier chantier a porté sur le réseau fournissant le chauffage du siège de la Communauté de communes, d'un espace France Services et d'une Maison d'Assistantes Maternelles, **des équipements publics nécessitant une continuité de service irréprochable**.

La solution : une chaufferie bois automatique et locale

Pour ce projet, **Hargassner France Nord a donc conçu et installé deux chaudières fonctionnant au bois déchiqueté**, offrant plusieurs atouts opérationnels et économiques :

- **Un combustible local** : alimentation par des plaquettes de bois et du miscanthus produits dans un rayon de quelques kilomètres, favorisant l'économie circulaire locale ;
- **Une gestion automatisée** : pilotage à distance et fonctionnement automatique pour un confort d'usage équivalent aux énergies fossiles ;
- **Une continuité de service** : une configuration à deux chaudières qui se relaient pour garantir le maintien du chauffage en toute saison.

Le bilan : 17 000 € avant, 8 500 € après

Dès la première saison de chauffe, **la facture annuelle est passée de 17 000 € à 8 500 €**, générant une économie directe réinvestie dans les services au territoire.

Côté investissement, **70 % du projet a été pris en charge par des subventions publiques**. Le reste à charge s'amortit ainsi par les seules économies générées sur 11 ans, pour des équipements conçus pour fonctionner plusieurs décennies.

Ce calcul a été effectué en 2024, bien avant la situation que nous connaissons actuellement.

L'impact de l'évolution des prix de l'énergie en 2026

La hausse récente des prix des énergies fossiles (+41 % sur le gaz et +71 % sur le fioul sur un an) renforce davantage l'intérêt économique de ce type de projet.

Une réactualisation de l'analyse sur la base des prix constatés en octobre 2026 montre l'impact du bois-énergie selon le combustible remplacé :

Si l'énergie remplacée était…	Coût annuel initial	Économie annuelle avec le bois	Retour sur investissement
Prix de l'époque (cas réel 2023/2024)	17 000 €	8 500 € / an	11 ans
Gaz naturel (cours actuels 2026)	21 100 €	12 600 € / an	~7 ans
Fioul domestique (cours actuels 2026)	27 000 €	18 500 € / an	**< 5 ans**

Calcul indicatif basé sur les consommations réelles du site et les prix d'octobre 2026.

Face au fioul, le même projet serait remboursé en moins de 5 ans. Ensuite, ce seront près de 18 500 € par an qui resteront dans le budget, année après année.

Une opportunité pour les collectivités et industriels du réseau

Ce retour d'expérience illustre la pertinence de la biomasse, tant pour les collectivités (écoles, EHPAD, gymnases, réseaux de chaleur) que pour les acteurs industriels et agricoles (ateliers, serres, séchoirs, méthaniseurs).

En remplaçant les énergies fossiles par du bois local, cette démarche rentable transforme un poste de dépense imprévisible en une charge pleinement maîtrisée sur le long terme, garantissant **un budget énergie stable et une compétitivité préservée face aux futures crises du marché**.

Pour en savoir plus, découvrez la vidéo de présentation de la chaufferie biomasse de la Communauté de communes de la Champagne Picarde, ou rendez-vous sur le site internet de Hargassner.

HARGASSNER
CRÉATEUR DE CHALEUR



Vue aérienne de la chaufferie

BRIQUETERIES DU NORD : LE GAZ VERT AU SERVICE DE LA BRIQUE BAS CARBONE ET LOCALE

Installée à Templeuve-en-Pévèle, l'usine des Briqueteries du Nord fait partie des dernières usines de briques en France.

Avec une capacité de production de 40 000 tonnes par an et plus de 300 références au catalogue, **l'entreprise a engagé une évolution majeure de son processus industriel : l'intégration du gaz vert**, avec pour objectif de diminuer l'empreinte carbone de ses produits.

Le gaz vert, au cœur de la démarche environnementale

Pour les Briqueteries du Nord, le recours au gaz vert n'est pas un simple ajustement. **Il constitue le point central de leur démarche environnementale**, avec un enjeu double : **réduire fortement l'empreinte carbone des produits tout en préservant leurs performances** techniques et leurs qualités esthétiques.

Les résultats, exprimés en kg CO_2eq par unité fonctionnelle (UF), illustrent l'ampleur de la baisse :

- Blocs : de 71,9 à 16,7 kg CO_2eq/UF ;
- Briques : de 55,8 à 11,6 kg CO_2eq/UF ;
- Plaquettes : de 11,6 à 3,76 kg CO_2eq/UF.

Selon l'entreprise, **ce tournant permet de réduire de 80 % ses émissions de CO_2**. Un résultat qui montre qu'en matière de décarbonation, le choix de l'énergie utilisée dans les procédés industriels peut avoir un impact direct sur le bilan des matériaux de construction.

Une réponse aux exigences de la RE2020

Ces évolutions s'inscrivent dans le contexte de la RE2020, dont les exigences ont été mises à jour en 2025. Selon les Briqueteries du Nord, ces produits répondent pleinement à ces nouvelles règles et permettent d'optimiser le bilan carbone des futurs bâtiments.

Pour les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la construction, l'information est précieuse : le poids carbone des matériaux pèse de plus en plus dans l'évaluation environnementale d'un projet. Les nouvelles FDES (Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire) des produits Briqueteries du Nord sont d'ores et déjà disponibles. Elles permettent de disposer de données chiffrées et vérifiables pour intégrer ces matériaux dès la conception des projets. L'entreprise invite d'ailleurs les porteurs de projets à la contacter pour faire le point sur leur intégration.



Des produits certifiés Origine France Garantie

Au-delà de la dimension carbone, les Briqueteries du Nord mettent en avant l'ancrage territorial de leur production. En 2024, **les produits fabriqués à Templeuve-en-Pévèle ont obtenu la certification « Origine France Garantie »**, présentée par l'entreprise comme une grande fierté pour ses équipes.

Cette certification assure aux consommateurs la traçabilité d'un produit, en donnant une indication de provenance claire et objective. Pour l'obtenir, deux critères doivent être respectés : le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles doit être situé en France et au moins 50 % du prix de revient unitaire doit être acquis en France.

Des chantiers bas carbone dans le Pévèle

Cette ambition ne reste pas théorique. **Deux chantiers du Nord ont choisi d'intégrer les briques de l'entreprise à leurs projets bas carbone** : l'un à Templeuve-en-Pévèle, à proximité immédiate du site de production, l'autre à Cysoing. **Dans les deux cas, des bâches de la marque habillent les chantiers et rendent cet engagement visible pour les riverains comme pour les professionnels**.

Ces deux réalisations montrent que **la réduction carbone ne concerne pas uniquement les grands projets** urbains ou les opérations vitrines, **mais aussi les chantiers du quotidien**, dans les communes du Pévèle et au-delà.

Allier performance environnementale et production locale

Entre baisse de l'empreinte carbone, conformité aux exigences de la RE2020 et production certifiée française, les Briqueteries du Nord illustrent la manière dont **un site industriel peut faire évoluer ses pratiques tout en conservant son ancrage local**. Une démarche qui répond aux attentes des acteurs du bâtiment, de plus en plus attentifs à l'origine et à l'impact environnemental des matériaux.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet des Briqueteries du Nord.

BdN
Matériaux durables pour la construction

DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS : ENTRE AMBITIONS DU GAZ RENOUVELABLE ET ÉCONOMIES IMMÉDIATES



À l'occasion du salon Interclima 2026, GRDF a défendu une approche de la transition énergétique fondée sur la complémentarité des énergies, le développement du biométhane et l'amélioration des performances des installations existantes.

Si les perspectives de décarbonation du gaz sont ambitieuses, **l'optimisation des chaufferies constitue, dès aujourd'hui, un levier d'économies souvent sous-exploité**.

Le gaz renouvelable face au défi de son développement

La stratégie portée par GRDF repose notamment sur la réduction des consommations et le verdissement progressif du gaz distribué. Avec près de 200 000 kilomètres de réseau, l'enjeu **consiste à valoriser les infrastructures existantes tout en accompagnant l'évolution du mix énergétique**.

Le développement du biométhane représente un élément central de cette trajectoire. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) fixe **un objectif de 44 TWh injectés en 2030**. Pourtant, au 30 juin 2026, les 837 installations françaises ne représentaient encore que 16,2 TWh/an de capacité de production. **Le rythme des nouvelles mises en service a par ailleurs ralenti de 33 % au premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025**.

Si les 1 357 projets en attente de raccordement témoignent d'un potentiel important, leur concrétisation reste conditionnée à des cycles de développement longs, à la sécurisation des financements, aux contraintes réglementaires et à la disponibilité des ressources. **L'accélération nécessaire pour atteindre les objectifs de 2030 constitue donc un véritable défi industriel**.

L'optimisation des chaufferies, un gisement d'économies à faible investissement

En parallèle de ces perspectives à long terme, **l'amélioration de l'exploitation des chaufferies existantes constitue un levier beaucoup plus immédiat** pour les gestionnaires de patrimoine immobilier.

Réglage des lois d'eau, adaptation des températures de départ, optimisation des horaires de fonctionnement, gestion des intermittences ou encore ajustement des régulations : **de nombreuses actions permettent de réduire les consommations sans engager de lourds investissements**.

Les retours d'expérience présentés par Cegibat montrent que de simples réglages peuvent, dans certaines configurations, améliorer significativement les rendements des installations. **Ces gains supposent toutefois une connaissance réelle du fonctionnement des équipements et un suivi régulier des performances**.

Pour les maîtres d'ouvrage, collectivités et exploitants, **l'enjeu est donc autant organisationnel que technique**. Il implique de redonner toute sa place au pilotage énergétique, à l'analyse des consommations et au dialogue avec les prestataires de maintenance. **Avant d'investir dans de nouveaux équipements, il s'agit de s'assurer que les installations existantes fonctionnent à leur optimum**.

Une approche globale du coût de la décarbonation

L'hybridation des équipements, associant pompe à chaleur électrique et chaudière gaz, s'inscrit dans cette logique d'optimisation. Elle **peut contribuer à réduire les consommations fossiles** tout en limitant les appels de puissance électrique lors des pointes hivernales.

Cette complémentarité est également au cœur de l'étude Perspectives gaz 2050, publiée en septembre 2026 par France gaz. Selon les scénarios développés par la fédération, **un mix énergétique diversifié permettrait d'éviter entre 330 et 460 milliards d'euros d'investissements d'ici 2050 par rapport à la trajectoire de référence de la SNBC 3**. Ces estimations restent dépendantes des hypothèses retenues par la filière.

Au-delà des choix énergétiques, un constat s'impose : **la décarbonation ne se joue pas uniquement dans les investissements futurs, mais aussi dans la capacité des acteurs à exploiter plus efficacement les équipements déjà en place**.

Pour les professionnels du bâtiment, cette démarche représente **une opportunité concrète de concilier sobriété, économies d'exploitation et maîtrise des investissements**.

Pour plus d'informations, retrouvez l'ensemble des interventions du salon Interclima sur leur chaîne Youtube.

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

CLEANTECH OPEN FRANCE 2026 : PÔLÉNERGIE AU CŒUR DE L'INNOVATION !

Le 2 octobre dernier, l'écosystème de la transition énergétique s'est donné rendez-vous chez Bpifrance à l'occasion de la finale nationale du Concours Cleantech Open France 2026.



Événement incontournable pour le **soutien aux jeunes entreprises innovantes**, cette édition a une nouvelle fois illustré la vitalité et la diversité des solutions portées par les entrepreneurs français. Aux côtés d'une centaine de jurés et de 200 acteurs engagés, **l'équipe de Pôlénergie a pris part aux évaluations de cette promotion** : nos ingénieurs Luc Nourrisson et Louis Candellier sont ainsi intervenus comme jurés, respectivement sur les catégories « Mieux consommer » et « Mieux se déplacer ».

Les chiffres clés de l'édition 2026 :

- **Plus de 200 acteurs** de la transition réunis ;
- **40 startups finalistes** en compétition ;
- **100 jurés mobilisés** pour évaluer ;
- **Plus de 140 rendez-vous B2B** organisés.

Zoom sur les 8 lauréats et leurs innovations à impact :

Cette année, **huit pépites technologiques ont su convaincre** par la pertinence de leur solution et leur ambition industrielle :

- **Mieux se déplacer : Midipile** (véhicules intermédiaires solaires et connectés pour les mobilités douces professionnelles) ;
- **Mieux préserver et valoriser les écosystèmes : Marine Weather Intelligence** (solutions d'intelligence météo et climatique pour la sécurité et la gestion maritime) ;
- **Mieux se loger : BAT'IPAC** (matériaux de construction biosourcés et innovants issus du recyclage pour l'habitat) ;
- **Mieux se nourrir : INCérès** (optimisation de la performance environnementale et énergétique pour l'agriculture et l'agroalimentaire) ;
- **Mieux consommer : Nobsolete** (solutions favorisant la durabilité, la réparabilité et la lutte contre l'obsolescence) ;
- **Mieux produire** (décarbonation de l'industrie) : **PuRE Carbon Capture** (technologies de captage et de valorisation du carbone industriel) ;
- **Mieux produire** (gestion des déchets) : **Nova Carbon** (valorisation innovante de flux de déchets pour l'industrie) ;
- **Mieux produire** (énergie décarbonée) : **EPYR** (solutions de production d'énergie et d'électricité bas-carbone).

Ce rendez-vous confirme l'importance du collectif et du soutien aux acteurs émergents pour répondre aux défis climatiques et accélérer la concrétisation des innovations sur nos territoires.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du concours Cleantech Open France.

ÉVÉNEMENT

Résilience des entreprises : et si vos risques énergétiques étaient déjà anticipés ?

Chaque entreprise est confrontée à des défis qui lui sont propres, et **la continuité de votre activité est un enjeu de tous les instants**.

Restrictions d'eau, tensions sur l'électricité ou aléas climatiques : **le changement climatique impacte directement la performance économique des entreprises en Hauts-de-France**.

Pour vous aider à identifier vos enjeux prioritaires et à garder une longueur d'avance, **PREVENTIA Hauts-de-France vous propose un diagnostic gratuit**, confidentiel et rapide.

En fonction des besoins mis en évidence par votre diagnostic, **vous pourrez bénéficier d'un échange personnalisé lors de l'événement PREVENTIA Hauts-de-France**, le 25 novembre 2026 au Zénith d'Amiens.

Nos experts de Pôlénergie Imran Olaofe et Luc Nourrisson y seront présents pour apporter leurs regards sur vos enjeux énergétiques et vous aider à trouver des leviers d'anticipation à la disposition de votre entreprise.

Préparez votre venue et identifiez vos points de vigilance dès aujourd'hui :

Prenez quelques minutes pour réaliser votre diagnostic dès à présent.

> Plus d'informations

Préventia
Hauts de France

Un événement pour Prévenir sans subir

Mercredi 25 novembre 2026
Zénith d'Amiens | 08h30 - 18h00

Identifiez les vulnérabilités de votre entreprise, **priorisez** vos risques et **rencontrez** des experts pour vous aider lors de cet événement.

Nos partenaires experts :

APERCU DES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT EN COURS



Innovation Fund : des nouveautés pour la décarbonation industrielle à l'approche de l'ouverture des AAP en décembre 2026

Nouveauté dans l'Innovation Fund : un nouvel appel dédié aux PME

La Commission européenne lancera fin 2026 un nouvel appel de l'Innovation Fund spécifiquement destiné aux **PME portant des projets de décarbonation de taille intermédiaire**, avec un budget prévisionnel de **200 M€**. L'objectif est de faciliter l'accès des PME au fonds européens en proposant une procédure de candidature simplifiée avec moins d'informations et d'annexes à fournir, un calculateur GES simplifié et un processus de reporting et de suivi allégé.

L'**IF26 SME Call** ciblera exclusivement les PME au sens de la définition européenne, portant des projets dont les **CAPEX sont compris entre 2,5 M€ et 20 M€**.

Le périmètre d'éligibilité est particulièrement large et couvre notamment :

- La décarbonation des industries couvertes par l'EU ETS, via l'électrification, l'efficacité énergétique ou la récupération de chaleur ;
- Le CCU et le CCS ;
- Les énergies renouvelables et le stockage d'énergie ;
- La fabrication de composants cleantech, notamment pour les énergies renouvelables, électrolyseurs, piles à combustible, systèmes de stockage et pompes à chaleur ;
- Les projets hydrogène s'ils ne sont pas éligibles aux enchères hydrogène de l'Innovation Fund.

Deux fenêtres de candidature sont prévues en 2027 :

- Relève n°1 : ouverture début décembre et clôture **fin mars 2027** ;
- Relève n°2 : ouverture en avril 2027 et clôture en **septembre 2027**.

Pour les PME disposant déjà d'un projet d'investissement innovant compris entre 2,5 et 20 M€, il est donc pertinent d'évaluer dès maintenant son éligibilité et sa maturité afin d'anticiper la première échéance de mars 2027.

Le texte définitif de l'appel n'étant pas encore publié, certains paramètres restent susceptibles d'évoluer en décembre.

Reconduction des précédents appels : Innovation Fund NZT et Auctions

Comme présenté dans notre précédent article, l'Innovation Fund soutient le déploiement de technologies de décarbonation. De nombreux appels sont attendus, notamment le **Net Zero Technologies Call** qui subventionne le CAPEX et les OPEX de projets innovants de décarbonation, ainsi que les **Auctions**, mécanismes d'**enchères compétitives** sur les OPEX dédiées à l'hydrogène et à la décarbonation de la chaleur industrielle.

Les cahiers des charges sont attendus pour début décembre 2026, avec des relèves pour les Auctions en février 2027 et pour les Net Zero Technologies Call en mars 2027.

Il est donc recommandé d'évaluer dès maintenant l'éligibilité et la maturité de vos projets pour anticiper les candidatures.

Le « watch this space » à noter : Industrial Decarbonisation Bank

La Commission européenne prépare également une **Industrial Decarbonisation Bank**, visant à mobiliser **environ 100 Md€** pour accélérer la décarbonation des industries européennes. Sa première phase, l'**Investment Booster**, devrait mobiliser environ **30 Md€ entre 2028 et 2030**, avec un soutien fondé sur une **prime fixe par tonne de CO_2 évitée**, attribuée selon un principe de « First-in, First-Served ».

Les modalités restent à confirmer dans le cadre de la révision de l'EU ETS.



Section préparée par les spécialistes en financement de la décarbonation chez ERM.
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter elise.ravoire@erm.com, aurélie.deshons@erm.com et gauthier.de.dreuille@erm.com.

APPEL À PROJETS ET OPPORTUNITÉS

Financements européens et CEE : une opportunité historique pour la décarbonation de la chaleur industrielle

L'Union européenne franchit une nouvelle étape dans l'électrification des procédés industriels avec le lancement d'**un programme de soutien doté d'1 milliard d'euros**.

Cette initiative constitue aujourd'hui **l'un des dispositifs les plus attractifs pour financer les projets** de récupération de chaleur fatale, de pompes à chaleur industrielles haute température et d'électrification des usages thermiques.

Un dispositif ambitieux pour accélérer la sortie des énergies fossiles

Le programme est structuré autour de **trois catégories de projets** :

1. Procédés industriels entre 100°C et 400°C

- Puissance minimale : **3 MWth**
- Investissement compris **entre 2,5 M€ et 100 M€**
- Financement jusqu'à **400 €/tCO₂ évitée par an**, soit jusqu'à **2 000 €/tCO₂ sur 5 ans**

2. Procédés industriels entre 80°C et 100°C

- Puissance minimale : **5 MWth**

(Les chaudières électriques ne sont pas éligibles sur ce volet.)

3. Procédés industriels au-delà de 400°C

- Puissance minimale : **3 MWth**
- Financement jusqu'à **800 €/tCO₂ évitée par an**, soit jusqu'à **4 000 €/tCO₂ sur 5 ans**
- Aide maximale par projet : **250 M€**

Des conditions encore plus favorables pour les pompes à chaleur :

- **Nouveau facteur de conversion carbone, en progression de 32 %, renforce le montant potentiel de la subvention complémentaire par rapport à l'année dernière.**
- Bonus de **25 %** pour les projets intégrant des pompes à chaleur avec un **COP supérieur à 1,5**, portant potentiellement l'aide à plus de **500 €/tCO₂ évitée**.
- Validation des projets hybrides combinant **pompe à chaleur, chaudière électrique et stockage thermique**.
- Délais allongés pour faciliter la réalisation des projets industriels : jusqu'à **5 ans pour la mise en service** après signature, soit une fin de projet en 2032.

Les dates clés pour financer vos projets de chaleur industrielle décarbonée :

- Ouverture de l'appel : **décembre 2026**
- Clôture des candidatures : **février 2027**
- Résultats attendus : **mai / juin 2027**
- Signature des conventions de subvention : **Novembre 2027**

Une aide cumulable avec les CEE

Pour les industriels français, ce dispositif est renforcé par la possibilité de le **cumuler avec les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)**.

Trois fiches sont particulièrement attractives actuellement :

- **Pompes à chaleur haute température IND-UT-137**

Les CEE sont doublées jusqu'à la fin de l'année 2026, améliorant fortement la rentabilité des projets de récupération de chaleur fatale.

- **Chaudières électriques industrielles, IND-UT-141**

La nouvelle fiche CEE bénéficie également d'un doublement des primes jusqu'à la fin de l'année 2026.

- **Système de stockage de chaleur fatale, IND-UT-139**

Armstrong International :
un partenaire pour concrétiser vos projets

En tant que **fabricant de pompes à chaleur haute température**, Armstrong International accompagne les industriels dans leurs projets de décarbonation :

- **Identification des gisements** de chaleur fatale
- **Études de faisabilité** technico-économiques
- **Dimensionnement des équipements**
- **Assistance au montage des dossiers d'aides et CEE**
- **Fourniture des pompes à chaleur** haute température
- **Intégration clé en main**
- **Mise en service et suivi des performances**

Leurs solutions permettent de valoriser la chaleur perdue issue des groupes frigorifiques, compresseurs, procédés industriels ou utilités pour produire de la chaleur utile décarbonée aux températures requises par les process.

> En savoir plus

Armstrong
EXPERIENCE MATTERS

European City Facility : 60 000 € pour transformer le plan climat de votre commune en projets concrets

Le 8e appel de l'European City Facility est ouvert depuis le 26 octobre 2026 et le restera jusqu'au 21 décembre 2026 à 17h (heure de Bruxelles). **Il financera 62 communes, collectivités locales ou groupements, à hauteur d'une subvention forfaitaire de 60 000 €** chacun (3,72 M€ au total), afin d'élaborer des concepts d'investissement pour mettre en œuvre les actions de leurs plans climat-énergie.

Nouveautés par rapport aux derniers appels

Deux évolutions notables : un plan local de chaleur et de froid peut désormais servir de preuve d'engagement stratégique, au même titre qu'un PAEDC (ou document équivalent). Par ailleurs, la Moldavie, le Monténégro et la Macédoine du Nord rejoignent les États membres de l'UE, l'Islande et l'Ukraine parmi les pays éligibles.

Comment candidater ?

La création des candidatures est désormais possible.

Avant de vous lancer, **vous pouvez vérifier votre éligibilité en ligne**.

Pour préparer votre dossier

Les lignes directrices de l'appel 8, **les informations générales** (avec la répartition régionale des subventions) **et la liste complète des National Hubs sont disponibles sur internet**.

Des vidéos mises à jour ainsi que des événements nationaux seront également partagés sur le site de l'European City Facility et sur LinkedIn.

> En savoir plus

Besoin d'accompagnement ?

Pôlénergie vous aide à vérifier l'éligibilité de votre collectivité (PAEDC, plan de sobriété/chaleur) et à structurer votre candidature.

Transformez les objectifs de votre plan climat en financements concrets.

Contactez notre équipe pour échanger sur vos projets de transition énergétique.

EUCF
European City Facility